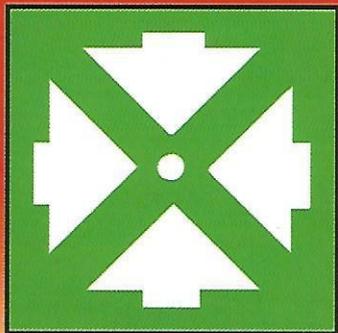


L'ÉVACUATION

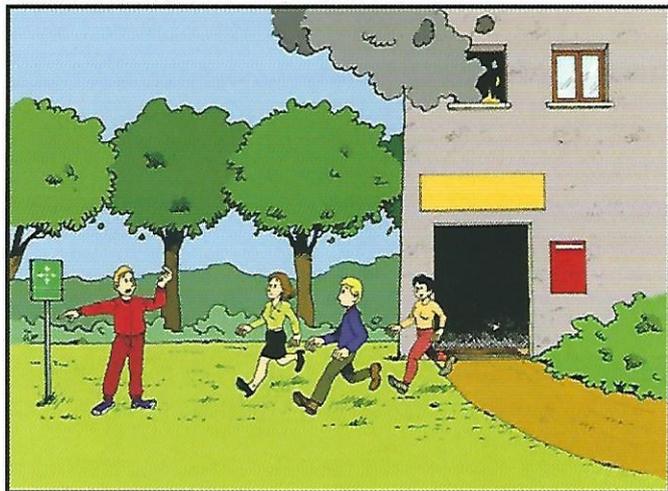
DES ETABLISSEMENTS



YLEA[®]

375 Av. Saint Just
Lot n° 20 - 83130 LA GARDE
Tél. 04 94 21 83 11 - Fax 04 94 21 06 97
E-mail : info@ylea.eu

Dans les établissements, la sécurité des occupants est assurée en les dirigeant vers une zone de sécurité qui sera souvent l'extérieur. * La présence de personnes formées et entraînées à préparer l'évacuation, à orienter et à canaliser la foule vers les issues, éloigne considérablement le risque de panique.

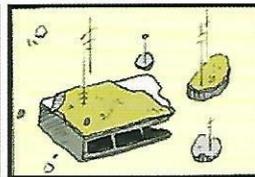


La lecture de cet ouvrage, associée à des exercices pratiqués régulièrement, apporte les éléments permettant de mieux réagir afin d'évacuer en sécurité la totalité des occupants.

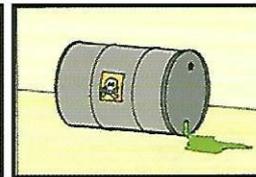
* sauf dans les Immeubles de Grande Hauteur et les établissements de soins.



En cas
d'incendie,



de risques
d'effondrement
du bâtiment,



de risques d'émanations
de substances toxiques,



d'attentat,

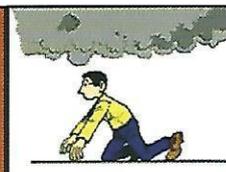


d'alerte à la bombe, etc...

DANGER DES FUMÉES



Elles sont toxiques
et asphyxiantes



Elles sont opaques

Et ont une température élevée.

Les fumées chaudes
sont plus légères que
l'air ambiant et se
situeront donc
en partie haute.

C'est pourquoi vous
devez toujours vous
déplacer le plus près du
sol dans un local enfumé.

SOLUTIONS

Une alarme tardive



Détection incendie



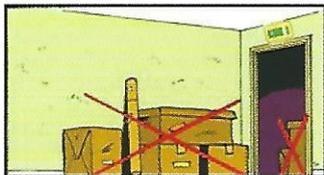
Déclencheurs Manuels



Diffuseurs Sonores

l'encombrement des dégagements

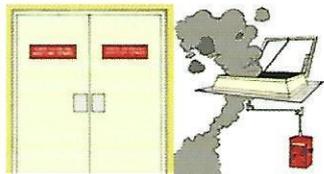
(portes, sorties, circulations, escaliers)



Issues bien dégagées

la propagation du feu, les fumées

(toxicité, opacité...)



Porte Coupe-Feu Désenfumage

le manque de luminosité



Eclairage de sécurité

la panique

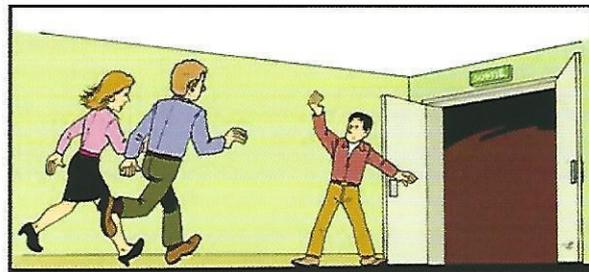
(notamment par manque d'information, de formation...)



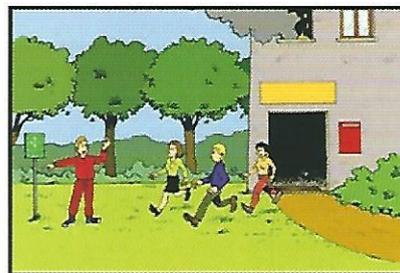
Plan d'évacuation, consignes d'évacuation



Un point de rassemblement doit être défini pour mettre en sécurité l'ensemble des occupants. Selon l'importance du bâtiment, un ou plusieurs responsables d'évacuation seront nommés et procéderont à un appel des personnes au point de rassemblement.



Le serre-file : Il visite tous les locaux de la zone (attention aux vestiaires, toilettes, sous-sols...) qu'il a en charge afin de s'assurer que tous les occupants ont évacué les lieux. Il ferme les portes des locaux une fois ces derniers visités.



Le guide : Il a pour mission d'accueillir les occupants rabattus par les serre-files et de les diriger jusqu'au point de rassemblement.

Sans oublier la formation des équipes d'évacuation !

**N'utilisez jamais les ascenseurs pour évacuer !
N'oubliez pas d'aider les personnes à mobilité réduite !**

L'exercice d'évacuation a un triple but :

- Conditionner l'ensemble des occupants à leur mise en sécurité lors d'un sinistre.
- Tester la validité de la procédure d'évacuation.
- Faciliter l'intervention des secours.



L'évacuation doit être préparée à l'avance.
Jouer le jeu lors des exercices d'évacuation, c'est assurer sa sécurité pour demain.

L'alerte aux Sapeurs Pompiers doit comporter :

 **18**

Si possible, envoyez une personne devant le bâtiment pour guider les Sapeurs Pompiers. Cela leur permettra d'intervenir plus rapidement sur les lieux.

1. L'adresse précise de votre entreprise, les risques persistants ou aggravants (électricité, installation de sécurité n'ayant pas fonctionné...);
2. Les circonstances de l'incident ;
3. Les matériaux en combustion, détails du colis suspect.. ;
4. La localisation de ces derniers ;
5. Les premières mesures prises (évacuation, utilisation d'extincteurs, fermeture des portes..);
6. Le nombre de victimes et leur état ;
7. Le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre ;
8. On ne raccroche jamais le premier !

SIGNALISATION D'EVACUATION

Cette signalisation blanche sur fond vert doit être placée de façon telle que, de tout endroit, toujours au moins une soit visible. Voici des exemples de signalisation :



POUR COMMANDER : YLEA®

375 Av. Saint Just - Lot n°20 - 83130 LA GARDE
Tél. 04 94 21 83 11 - Fax 04 94 21 06 97
E-mail : info@ylea.eu

YLEA® - reproduction interdite par quelque procédé que ce soit.

Conception, Réalisation, Illustrations : YLEA®

Dépôt légal 1^{ère} édition : Novembre 2005 / Imprimé en France.

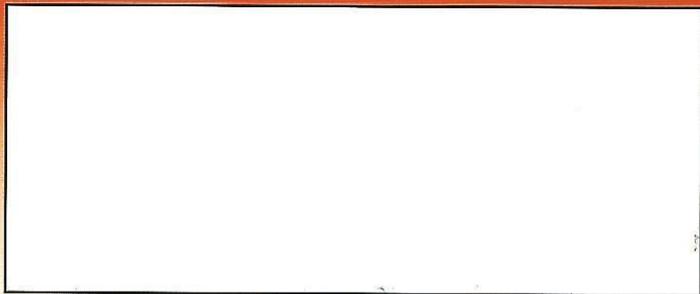
YLEA reproduction interdite par quelque procédé que ce soit (impression, photographies, photocopies, photos sur internet...)

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

YLEA engagera systématiquement des poursuites envers les propriétaires de photocopie de tout ou partie de ces ouvrages (textes, photos, illustrations...)

Des poursuites seront également engagées envers tous les diffuseurs qu'ils soient organismes publics, privés ou individuels.

Avis : L'éditeur ainsi que les auteurs ne peuvent être tenus pour responsable de l'utilisation ou de l'application par les lecteurs des indications mentionnées dans cet ouvrage. Ce livre est un support complétant l'apport pédagogique d'une formation dispensée par un organisme de formation habilité.



***POUR COMMANDER* : YLEA**

375 Av. Saint Just - Lot n°20 - 83130 LA GARDE

Tél. 04 94 21 83 11 - Fax 04 94 21 06 97

E-mail : info@ylea.eu